

CONSEIL MUNICIPAL
30 JUIN 2020
19H30 – SALLE DU CONSEIL

Pour faire suite à la démission de madame Catherine COQUARD, installation du nouveau conseiller municipal.

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 23 mai 2020.

ANIMATION DE LA VILLE

Rapporteur : Pascale DENIS

Point 1 – Maurepas Estivale 2020

COMMANDE PUBLIQUE

Rapporteur : Laurent BURÇON

Point 2 – Adhésion à la centrale d'achat de la région Ile de France

COMMERCES

Rapporteur : Christophe JOURNÉ

Point 3 – Protocole d'accord transactionnel entre la ville de Maurepas et monsieur HASSOUNI

DIRECTION GÉNÉRALE

Rapporteur : le Maire

Point 4 – Désignation des conseillers municipaux au sein du CA du CCAS

Point 5 – Désignation du délégué élu au sein du CNAS

Point 6 – Désignation des conseillers municipaux au sein du CA du comité de jumelage de Maurepas

Point 7 – Désignation des conseillers municipaux au sein de la commission d'appel d'offres

Point 8 – Désignation des conseillers municipaux au sein de la commission consultative des services publics locaux

Point 9 – Désignation des conseillers municipaux au sein de la commission de contrôle des listes électorales à la suite du renouvellement intégral du conseil municipal

Point 10 – Désignation des conseillers municipaux au sein de la commission de délégation de service public

Point 11 – Désignation des conseillers municipaux au sein de la commission spéciale de la conférence de l'entente intercommunale pour la gestion de l'école Jean de La Fontaine et du centre de loisirs Villeparc

Point 12 – Désignation d'un correspondant défense

Point 13 – Désignation des conseillers municipaux au sein du syndicat d'énergie des Yvelines (SEY)

Point 14 – Désignation d'un conseiller municipal au sein de la SEM du cinéma des sept mares

Point 15 – Désignation d'un conseiller municipal au sein de la SAEM MOP

ENFANCE ÉDUCATION

Rapporteur : Laurent BURÇON

Point 16 – Sectorisation scolaire – périmètre Chapiteau/La Tour

FINANCES

Rapporteur : Laurent BURÇON

Point 17 – Approbation du compte de gestion 2019

Point 18 – Adoption du compte administratif 2019

Point 19 – Affectation du résultat 2019

Point 20 – Présentation et débat sur le rapport d'orientations budgétaires 2020

Point 21 – Vote des taux d'imposition des taxes directes locales – exercice 2020

Point 22 – Budget primitif 2020

Point 23 – Autorisations de programme et crédits de paiements 2020

Point 24 – Modalités d'application du quotient familial

Point 25 – Fixation des tarifs et redevances pour l'année 2020/2021

Point 26 – Exonérations diverses accordées dans le cadre de la pandémie de COVID-19

Point 27 – Subvention 2020 – centre communal d'action sociale de la ville de Maurepas

Point 28 – Créances éteintes

Rapporteur : Myriam DEBUCQUOIS

Point 29 – Dissolution du syndicat intercommunal d'assainissement de la Courance (SIAC) – modalités de répartition des actifs

RÉSEAUX

Rapporteur : Éric NAUDIN

Point 30 – Redevances d'occupation du domaine public dues par les opérateurs de communications électroniques – année 2020

RESSOURCES HUMAINES

Rapporteur : Myriam DEBUCQUOIS

Point 31 – Fixation des indemnités aux adjoints et aux conseillers municipaux délégués

Point 32 – Fixation des majorations d'indemnités de fonction

Point 33 – Indemnité des frais de représentation du maire

Point 34 – Création d'un emploi – placier du marché

Point 35 – Droit à la formation des élus

Point 36 – Prime exceptionnelle – continuité des services publics dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire déclaré pour faire face à l'épidémie de COVID-19

SANTÉ

Rapporteur : Emmanuel DUTAT

Point 37 – Convention de partenariat entre l'établissement français du sang et la ville de Maurepas

URBANISME

Rapporteur : François LIET

Point 38 – Prise en charge partielle du coût de désamiantage de l'immeuble cédé à la SCCV Maurepas Vosges

Point 39 – Réalisation d'une résidence service seniors – cession du foncier à la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (parcelle AD 61P)

Point 40 – Dénomination du chemin de la mare du bois (secteur ouest) en chemin de la mare du bois haut

VIE ASSOCIATIVE

Rapporteur : Michel AUROY

Point 41 – Attribution des subventions aux associations et autres organismes de droit privé

Point 42 – Attribution de subvention au comité de jumelage

Point 43 – Attribution de subvention à l'union nationale des combattants de la section Maurepas

Point 44 – Attribution de subvention au basket club de Maurepas

QUESTIONS DIVERSES

DÉCISIONS